

Le 19 septembre 2017, le Conseil Municipal a été convoqué pour le lundi 25 septembre 2017  
à 18 heures 30.

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

Le 25 septembre 2017, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Françoise BOTTI, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de M. Éric GIROUX qui a donné pouvoir à M. Christian PERRAUD.

Secrétaire de séance : Mme Véronique CHARLOT.

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 24 juillet 2017.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour : Décision modificative n° 3 - Budget Commune. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLIBÉRATIONS FISCALES**

Le Conseil Municipal peut délibérer avant le 1<sup>er</sup> octobre s'il souhaite apporter des modifications sur les taxes que perçoit la commune. Il décide de n'apporter aucune modification au régime actuel de fiscalité locale.

### **POINT SUR LES BUDGETS 2017 ASSAINISSEMENT ET COMMUNE**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un point sur la réalisation des budgets primitifs 2017 de la Commune et de l'Assainissement, selon les comptes arrêtés à ce jour.

### **DÉLIBÉRATION N° 32-17 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 - BUDGET COMMUNE**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la SARL MAGNIN a installé un chauffe-eau sur l'évier situé dans l'atelier de l'école.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à effectuer cette opération,

DIT que la dépense sera débitée au compte 020 « Dépenses imprévues d'investissement » pour 564,00 € et créditée aux comptes 2135 « Installations générales, aménagements, agencements des constructions » pour 564,00 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Rentrée scolaire**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que 65 enfants ont fait leur rentrée à l'école, répartis dans 3 classes.

Conséquence de l'arrêt maladie de la cantinière, les repas sont livrés par RPC. Les emplois du temps du personnel ont dû être réaménagés pour le temps de la pause méridienne. La cantine accueille jusqu'à 55 enfants chaque jour.

Une réunion avec les élus de Verzé est fixée au 9 octobre afin de reprendre la réflexion sur le projet de regroupement par conventionnement des écoles de Chevagny et Verzé.

Les commissions « école » de Chevagny et Verzé, regroupant les élus, les enseignantes et les délégués de parents d'élèves, se réuniront en octobre pour avancer sur ce projet.

#### **Commission voirie**

M. PISSON fait un retour sur la commission voirie qui s'est réunie le 19 septembre dernier.

Les devis de l'entreprise MET ont été validés, les travaux concernent le chemin des Charmes et l'impasse des Acacias, pour un montant total de 9 979,20 € TTC.

M. JOMAIN présente un projet d'aménagement sur le chemin du Gros Mont, au carrefour de l'impasse des Rochettes pour ralentir la circulation et sécuriser le carrefour. Ce projet consiste à la création d'une écluse à cette intersection, matérialisée par des quilles et des panneaux de signalisation.

#### **Monument aux morts**

M. JOMAIN présente au Conseil Municipal un projet de déplacement du monument aux morts, sur le terrain devant la Mairie.

Une étude paysagère sera confiée à un cabinet paysagiste pour l'aménagement autour du monument aux morts, du parc de la salle des fêtes et du parc de la Griotte.

### **Réseaux d'assainissement**

M. JOMAIN informe le Conseil Municipal que la société ADTEC CONTROLE a terminé l'inspection des réseaux d'assainissement.

1 149 mètres linéaires ont été nettoyés puis visionnés par caméra.

Le rapport a été transmis au bureau d'étude VIARD pour analyser les résultats.

### **Assainissement non collectif**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la demande d'aide financière portée par la commune auprès de l'agence de l'eau, au profit des usagers pour leurs travaux de réhabilitation d'assainissement non collectif, est compromise pour cette fin d'année, l'enveloppe 2017 prévue à cet effet étant consommée.

Un courrier est envoyé aux usagers concernés.

### **Déviations pour travaux à la Roche Vineuse**

Madame le Maire informe qu'elle a rencontré M. BIARD (DRI) pour la préparation de la mise en place d'une déviation passant par Chevagny le temps des travaux prévus sur la route de Verzé à la Roche-Vineuse.

### **Commission animation**

M. JOMAIN fait un retour au Conseil Municipal de la commission animation qui s'est tenue le 21 septembre en présence des 4 associations chevagnotines, afin d'établir le calendrier des manifestations. Le vide-grenier du 11 juin 2017 a permis de réaliser un bénéfice de 180 € par association. Il est maintenu pour l'année prochaine, une réflexion est engagée pour y associer un évènement attractif.

Le téléthon se déroulera le 9 décembre prochain, selon la même formule que l'an dernier : l'idée d'une nouvelle animation a été évoquée.

### **Cérémonie du 11 novembre**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11 heures pour le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Un vin d'honneur sera servi à la Mairie à l'issue de la cérémonie.

### **Commission Action Sociale**

Le repas des Sages offerts aux habitants de plus de 70 ans, se déroulera le dimanche 19 novembre, à la salle des fêtes.

La commission se réunira le jeudi 16 octobre pour l'organisation de ce repas et pour choisir les colis de fin d'année offerts aux personnes de plus de 75 ans, qui ne peuvent pas participer au repas.

### **Site internet**

Une rencontre avec M. Clément GUILLEMAIN est prévue le 2 octobre, pour faire un point sur l'avancement du site internet de la commune.

### **Concert du 13 octobre**

Madame Le Maire rappelle que le club La Joie de Vivre organise un concert (soprano, pianiste) à la salle des fêtes et précise que des billets sont déjà en vente.

**La prochaine réunion est prévue le lundi 23 octobre 2017 à 18 h 30.**